

Paris, le 24 mai 2023

Nos engagements concernant l'utilisation de l'intelligence artificielle générative au sein des rédactions

L'intelligence artificielle, utilisée depuis des années dans nos titres (machine learning, recommandation, ciblage...), a récemment franchi un nouveau cap avec l'arrivée des modèles d'intelligence artificielle générative (IAG). Un bouleversement technologique majeur, tant par l'ampleur des secteurs qu'elle va toucher que par la rapidité avec laquelle elle est adoptée par les professionnels et le grand public.

Cette évolution technologique représente de nombreuses opportunités et suscite de nombreuses questions éthiques, notamment quant à son utilisation journalistique. Pour cette raison, il nous semble primordial de définir aussi précisément que possible le cadre dans lequel ces technologies doivent – ou ne doivent pas – être utilisées au sein des rédactions du Groupe Les Echos – Le Parisien.

Fidèles à la relation de confiance qui nous lie à nos lecteurs, nous avons choisi de publier ces principes. Nous les encourageons d'ailleurs à nous faire part de leurs questions et remarques que nous nous engageons à traiter avec la plus grande attention à **engagements-ia-groupelep@lesechosleparisien.fr**.

L'ensemble de nos publications éditoriales défend - parfois depuis plus d'un siècle - une information de qualité, fiable et transparente. La pérennité de cette position est indispensable pour garantir un traitement rigoureux de l'actualité, elle doit rester notre boussole. C'est la valeur et le caractère non répliquable de la qualité du travail de nos journalistes, de leur capacité à trouver des angles originaux, à décrypter l'actualité, à apporter une plus-value éditoriale qui fait le succès de nos marques.

Nous partagerons notre réflexion et nos principes sur la manière dont nous pouvons à la fois protéger nos contenus et bénéficier de ces nouvelles opportunités technologiques avec l'Alliance de la Presse d'Information Générale et avec toute organisation interprofessionnelle qui souhaiterait s'associer à cette démarche.

Conscients que les champs d'applications de l'IA ne vont cesser de s'étendre, et que sa pertinence progressera vraisemblablement avec le temps, nous veillerons à mettre à jour et préciser ici notre positionnement dans le respect des chartes et usages déontologiques applicables au sein des différentes publications de notre Groupe.

Nos engagements portent sur deux catégories d'usages de l'I.A. :

Utilisation de générateurs de textes

Nous n'entendons pas publier de contenu éditorial généré en totalité ou même partiellement par une IAG sans supervision éditoriale et humaine. Nous nous réservons cependant la possibilité de le faire à titre illustratif (dans le cadre d'une Enquête sur ChatGPT par exemple). Dans ce cas, nous mentionnerons explicitement l'origine du contenu.

Nous nous réservons le droit d'utiliser l'IAG comme un outil d'enrichissement, de recherche ou de synthèse pour aider et nourrir le travail des journalistes. Par exemple, un journaliste pourra utiliser ces outils comme il le ferait avec un moteur de recherche, mais il devra toujours revenir à ses propres sources pour garantir l'origine de ses informations.

Utilisation de générateurs d'images ou de vidéos

Nous n'entendons pas publier d'images ou de vidéos exclusivement générées par l'IAG sans supervision éditoriale et humaine. Comme pour tout contenu éditorial, nous souhaitons nous protéger contre tout risque d'erreur, de violation des droits d'auteurs mais également soutenir le travail des artistes, des photographes et des illustrateurs.

Comme pour les textes, nous ferons une exception si des visuels générés par l'IAG sont utilisés pour illustrer : des articles sur l'IA, ou si le procédé créatif de l'illustrateur fait appel à de l'IAG. En tout état de cause, nous veillerons à en préciser l'origine de manière explicite pour le lecteur.

De la même manière, nous pourrions comme pour les textes utiliser l'IAG comme un outil d'aide à la synthèse de vidéos, notamment pour faciliter la distribution de celles-ci sur différentes plateformes, et sous réserve d'une supervision humaine et éditoriale.

Pierre LOUETTE, PDG Groupe Les Echos – Le Parisien, Directeur des publications

Nicolas CHARBONNEAU, Directeur des rédactions Le Parisien – Aujourd'hui en France

François VIDAL, Directeur délégué de la rédaction Les Echos

François MONNIER, Directeur des rédactions Investir – Boursier.com – Mieux Vivre Votre Argent

Anne-Laure JULIEN, Rédactrice en chef Capital Finance

Guy BOYER, Directeur de la rédaction Connaissance des Arts

Stéphanie COLLIE, Rédactrice en chef Radio Classique

Yves de KERDREL, Directeur de la rédaction WanSquare